

Résumé du Regroupement cégep jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2021

- Information :
 - Communications : Yves de Repentigny, Martin Robert aux communications, plus de présence de la FNEEQ dans les médias depuis son arrivée, il suggère un groupe de profs qui pourraient répondre aux médias sur des points spécifiques (programmes particuliers, enjeux précis, etc.), la FNEEQ pourrait ainsi donner des noms de profs aux médias pour leur répondre.
 - Commission des études — version du groupe Collecto : Yves de Repentigny, la FNEEQ a été avertie que le groupe Collecto présente dans certains cégeps des idées qui vont à l'encontre des principes de la FNEEQ, par exemple le groupe déclare que les membres de la commission des études sont nommés par les profs mais pas par le syndicat ; donc invitation à la prudence. (Lien pour le programme PHARE de Collecto : www.collecto.ca/services/programme-phare/)
 - Rencontre avec la Fédération des cégeps sur la réussite : Yves de Repentigny, réunion le 29 septembre 2021 (prévue au printemps dernier initialement) ; visite de 10 cégeps, pistes d'action intéressantes (avoir des statistiques au jour le jour selon les caractéristiques des étudiant-es, pratiques à impact élevé, amélioration de la maîtrise du français, examiner la réussite en littérature et philosophie avec comparaison avec les collèges anglophones [meilleure réussite en anglais, pourquoi ? Probablement expliqué par les différences de moyenne générale des élèves au secondaire, plus c'est faible, plus il y a de différence] ; etc.) ; étapes à venir, plan ministériel, présentation de la stratégie des 10 pistes énoncées. (Lien pour le Rapport La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs : www.fedecegeps.ca/autres/2021/10/la-reussite-au-cegep-regards-retrospectifs-et-prospectifs/)
 - Comité de réflexion sur le fonctionnement des assemblées du Regroupement : Isabelle Lanson, maintenant 5 membres (le retour d'Andréane St-Hilaire de son congé de maternité a fait passer le comité de 4 à 5 membres) ; mandat de réfléchir au déroulement des assemblée et de produire un guide de procédures ; discussions également au sujet du présentiel et de la distance, du sentiment d'appartenance des membres ; court sondage aux membres en novembre pour connaître les pratiques locales, résultats en janvier.
 - Rôle des membres du Bureau fédéral : Benoît Lacoursière, détails des pratiques du Bureau fédéral ; le rôle officiel des membres du BF n'est pas de se représenter eux-mêmes ou leur syndicat local ou leur région d'origine, mais l'ensemble du Regroupement.
 - Chantier pour assurer la vitalité des cégeps de région : Yves de Repentigny, les projections optimistes au sujet de la hausse du nombre d'étudiant-es au collégial ne concernent que les grands centres ; la composition du comité de réflexion n'est pas

encore établie (on consultera les documents du comité de 2014-2015), la négociation qui s'étire a retardé son lancement.

- Coût de la sécurité d'emploi 2020-2021 : Véronique, « Bilan de l'utilisation des MED pour 2020-2021 », pour l'ensemble des cégeps, 179 enseignant-es (100 femmes, 79 hommes) mis en disponibilité en date du printemps 2020 (une personne MED dans trois disciplines n'a été comptée qu'une fois).
- Question de privilège, Collège de Montmorency : Yves Bégin, demande d'appui du syndicat local dans un litige avec la direction ; lors de la grève du printemps dernier, la direction était nerveuse parce qu'il ne restait plus de temps pour entrer les notes finales, la direction a obligé les profs à le faire pendant leurs vacances ; au retour à l'automne, le syndicat a fait un retour sur la grève, on a nommé les postes de la direction et non les personnes, pendant l'exposé du syndicat, la représentante des RH a interrompu l'exposé en disant qu'elle en avait assez entendu, elle a fermé sa caméra, elle était vraisemblablement émotive ; message de la représentante RH la fin de semaine, démission de la représentante la semaine suivante (elle était arrivée en janvier), convocation d'Yves Bégin par la direction ; Josée Chevalier, Yves était convoqué en tant que prof d'histoire et non pas président du syndicat ; la directrice du Collège ne veut pas reconnaître qu'elle le convoque en tant que président, mais elle dit qu'il n'y aura pas de passe-droit ; elle prétend avoir un dossier très étoffé contre Yves Bégin, elle ne veut pas révéler les plaintifs ou les motifs ; elle refuse également qu'il soit accompagné par quelqu'un de la FNEEQ ; menaces de la directrice, volonté de baliser les relations entre profs et direction, volonté de ne présenter en CRT que le strict minimum ; la directrice accuse Josée Chevalier d'envoies féministes et de l'avoir reprise quand elle a parlé de clientèle étudiante ; Yves Bégin, l'évocation par la directrice d'une ancienne membre de l'exécutif syndical qui n'est plus à l'emploi du Collège est vue comme une menace (laisse entendre plus ou moins subtilement qu'il pourrait aussi ne plus être à l'emploi du Collège) ; reproches de répliques trop promptes, ton trop péremptoire, etc. ; on ne veut rien dire de précis au sujet des reproches, ce qui empêche une défense véritable ; on demande de reconnaître les accusations comme des faits sans pouvoir en savoir plus ; Yves ne sait pas qui il a blessé, ce qui l'empêche de travailler avec la direction puisqu'il ne sait pas quel membre pourrait être froissé ; plainte au tribunal du travail, sentiment d'injustice puisque la plainte est publique et personnelle (c'est le nom d'Yves qui apparaît). **Résolution adoptée à l'unanimité : « Que le Regroupement cégep accorde son appui au Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency ainsi qu'à son président, Yves Bégin, et dénonce les agissements de la direction du Collège envers eux. »**
- COVID-19 : Yves de Repentigny, rencontre avec le Ministère le 1er octobre dernier ; ÉUF, il semble qu'il y ait eu quelques ratés techniques avec l'Épreuve à distance, mais somme tout correct ; retour de l'ÉUF en présence, sur plateforme informatique mais dans les collèges ; accès Antidote à tout le monde puisqu'on ne pouvait pas contrôler ; vaccination obligatoire, le décret était annoncé depuis quelques jours, les stagiaires devront fournir des preuves vaccinales, les stagiaires non adéquatement

protégés ne pourront faire les stages ; en date du 30 septembre, 91,2 % des employé-es en enseignement supérieur sont doublement vacciné-es ; pas d'éclosion en enseignement supérieur ; la question de la ventilation dans les collèges, l'état de la situation n'est pas celui du primaire-secondaire, on invite à faire connaître les cas particuliers. **Résolution adoptée COVID-19 : « Que le Regroupement cégep invite ses syndicats à respecter les balises prévues à la convention collective en ce qui a trait aux absences pour des raisons liées à la pandémie de COVID-19, absences qui peuvent notamment être pour maladie, raisons familiales, mise en quarantaine décrétée par l'autorité médicale compétente ou invalidité ; que le Regroupement cégep invite ses syndicats à dénoncer dans les instances appropriées l'enseignement à distance mis en place sans consultation par les collèges ; que le Regroupement cégep invite ses syndicats à discuter avec leur personne conseillère syndicale de toute situation particulière à cet égard ; que le Regroupement cégep invite ses syndicats à procéder à une réflexion en profondeur avec leurs membres sur la volonté patronale de déploiement à plus grande échelle de nouveaux modèles d'organisation de l'enseignement qui utilisent les technologies de l'information et des communications (TIC), notamment l'enseignement à distance, en se basant sur la recommandation du Conseil fédéral de la FNEEQ-CSN adoptée en mai 2019 de même que sur le rapport du comité École et société *L'enseignement à distance : Enjeux pédagogiques, syndicaux et sociétaux* ; que le Regroupement cégep demande à la FNEEQ de faire les représentations nécessaires auprès du MÉS, afin que soit imposé, jusqu'à la fin de la prochaine ronde de négociation, un moratoire sur le développement de l'enseignement à distance dans le réseau collégial, lorsque celui-ci ne répond pas exclusivement à des besoins liés à la pandémie de COVID-19. »**

- Programmes :
 - Techniques administratives et bureautique (TAD) : coalition pour le maintien des programmes formée avec des gens du milieu du travail ; rencontre de la coalition le 20 mai dernier, demande de maintien des programmes avec révision, argumentation au sujet de la présence massive de femmes dans ces domaines et des problèmes éventuels de persévérance des hommes dans ces programmes ; lettre de la ministre McCann reçue la semaine dernière, message selon lequel ça suit son cours... ; la recherche de nouveaux partenaires se poursuit (chambres de commerce en régions), les retours sont généralement positifs (les interlocuteurs s'alarment de la décision du Ministère en pleine pénurie d'employé-es) ; la Fédération des chambres de commerce n'est pas dans la coalition, mais plusieurs conseils s'y sont joints ; les membres de la coalition, tout comme la FNEEQ, ont un problème à participer à une consultation où tout semble déjà décidé ; la coalition veut envoyer une lettre au ministre du Travail et à la Commission des partenaires du marché du travail pour les interpeller entre autres au sujet de la pénurie de main-d'œuvre. **Mise à jour du plan d'action, 15 partenaires, 2 323 signataires de la pétition ; manifestation devant les bureaux du Ministère au 660 Fullum mercredi 20 octobre à 13h15 ; lettre de la**

coalition à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale Jean Boulet.

- Soins infirmiers : Yves de Repentigny : conférence de presse mercredi 22 septembre au Collège de Maisonneuve, tournage d'une capsule, visite des locaux avec mannequins d'enseignement ; annonce par la ministre McCann la semaine dernière d'une passerelle entre le DEC et le bac (bac en deux ans).
- Négociation :
 - CCSPP : Yves de Repentigny : bilan des négociation des fédérations, FSSS clause à clause, Professionnels près d'une signature, FESP peu d'avancée, Traversiers rejet à 91 % de l'offre patronale et attente de conciliation, centres de services et commissions scolaires en clause à clause (très lent) ; nouvelle équipe pour la prochaine ronde de négociation (transition fin septembre-début octobre) ; mise en branle de l'exercice de bilan de la négociation à la table centrale selon 6 blocs de discussion : processus démocratique, front commun, pandémie et conséquences sur la négociation, processus de négociation, mobilisation et grève, information.
 - Entente de principe, état de la situation : Julien Lapan : séance de conciliation hier jeudi 14 octobre ; but de la conciliation pour la FNEEQ : faire atterrir la négociation selon notre compréhension des ententes orales du 22 juin.
 - Julien Lapan : envoi des documents ; quatre rencontres de conciliation en septembre et octobre ; première rencontre, occasion de présenter au conciliateur notre version des négociations, les points de litige ; deuxième rencontre, la partie patronale était invitée à fournir un texte, le conciliateur et la FNEEQ ont travaillé sur ce texte du CPNC ; troisième et quatrième journées, retour de la partie patronale au sujet du travail de la deuxième journée, reconnaissance de deux éléments par la partie patronale, soit griefs (le CPNC demandait l'abandon de pratiquement tous les griefs de la FNEEQ) et corrections de coquilles ; ces rencontres ont été l'occasion de poser certaines questions qu'on n'avait pas pu poser dans la négociation ; constat de fermeture de la partie patronale sur EESH, formation à distance, principe général de réciprocité pour les griefs et soins infirmiers ; utilisation du dernier outil du conciliateur, soit production d'un rapport ; le conciliateur n'est pas un arbitre, il ne tranche pas sur le fond ; il est difficile ne pas être émotifs par rapport à l'attitude du CPNC (fermeture, non respect des règles de la négociation...) ; recommandation du conciliateur et du comité de négociation, envoyer la dernière version de l'entente dans les instances pour consultation (plusieurs éléments majeurs s'y trouvent déjà et constituent des gains historiques) ; nous sommes dans une situation d'isolement (les autres fédérations sont en train de signer) et la prochaine négociation arrive rapidement.
 - Yves de Repentigny : dès le dépôt patronal de décembre 2019, une phrase sibylline concernait les griefs, les patrons voulaient donc régler cette question par l'abandon de griefs concernant la rémunération du personnel enseignant en lien avec la RAC et les autres tâches ; cette proposition vient du fait que la partie patronale a fait le calcul du coût en cas de défaite pour les griefs, c'est le montant de cette estimation

qu'elle a mis dans la négociation pour régler la question de la rémunération de la RAC et de la formation continue, voilà pourquoi elle lie ces sommes à l'abandon des griefs (le travail fait en amont n'est donc pas perdu, il a mis la table pour ce gain dont profitera tout le réseau des cégeps).

- **Résolution adoptée : « Que le Regroupement cégep mandate le comité de négociation et de mobilisation pour signer l'offre finale du CPNC datée du 14 octobre 2021 afin qu'elle devienne une entente de principe pour le renouvellement de la convention collective ; que le Regroupement cégep recommande que ses syndicats tiennent des assemblées générales d'ici le vendredi 19 novembre 2021 pour se prononcer sur l'adoption de l'entente de principe portant sur les matières des tables sectorielles et centrale. »**